

Collecte des déchets sur le Territoire de la Côte Ouest

Dysfonctionnements de collecte suite au mouvement de grève chez le prestataire Nicollin OI

Une partie du personnel de Nicollin OI, l'un des prestataires du marché de collecte du TCO signé en août 2013, est en grève depuis 3 jours. Après un débrayage le jeudi 31 mars au niveau du site de Cambaie, un dépôt de grève a été déposé par l'intersyndicale CFDT/CGTR le lendemain vendredi 1^{er} avril et ce, pour une durée illimitée. Entre 60 et 70% du personnel de Cambaie est mobilisé. Les points de revendications avancés sont : la subrogation relative aux congés, les conditions de travail au niveau des secteurs de collectes (ordures ménagères, déchets végétaux et encombrants), ainsi que le respect du planning de la semaine.

Ce mouvement social au sein de la société Nicollin OI a engendré des dysfonctionnements de collectes sur La Possession, Le Port et Saint-Paul.

Des moyens ont toutefois été mobilisés pour collecter les restaurateurs, établissements de santé et scolaires, ainsi que certains grands ensembles d'habitats collectifs.

Les collectes ont pu être assurées normalement sur les communes de Trois-Bassins et de Saint-Leu par le personnel du site de Piton Saint-Leu qui est resté en service. Avec toutefois, quelques perturbations dans ces secteurs du fait de blocage de la part de leurs collègues de Cambaie ce matin. Un déblocage est intervenu rapidement en début de matinée avec l'intervention de la Gendarmerie de Saint-Leu, permettant ainsi une reprise de la collecte sur ces deux communes.

Afin de ne pas pénaliser les usagers et de compenser cette interruption de service public, le TCO a notifié vendredi 1^{er} avril à Nicollin OI une mise en demeure officielle de reprendre le service dans un délai de 24h. Un nouveau blocage est tout de même intervenu ce lundi matin dès la prise de service habituelle du personnel à 4h30.

Face à cette situation de crise et pour éviter tout risque en matière de salubrité et de santé publiques, le Président du TCO a donc décidé de sortir un arrêté lui permettant de faire appel à des prestataires tiers, comme le prévoit la marché, pour assurer la collecte.

Pour l'heure, nous pouvons annoncer des rattrapages de collecte dès ce lundi après-midi, prioritairement concernant les ordures ménagères.

Au total, 23 camions assureront ces collectes sur La Possession, Le Port et Saint-Paul. Les prestataires concernés sont SUEZ, GHC (Groupe How-Choong), Mussard. Environnement, Groupe Carpaye.

Le service sera donc remis en route jusqu'à la fin du mouvement social chez Nicollin OI, aux frais du prestataire aujourd'hui en interruption de service.

Les usagers sont donc invités à présenter leurs bacs d'ordures ménagères pour cette collecte exceptionnelle et à continuer de se tenir informés de l'évolution de la situation via les médias, le Numéro Vert 0 800 605 605 (*appel gratuit depuis un poste fixe à La Réunion*), le site internet et les réseaux sociaux du TCO.

CONTACT PRESSE TCO

Hélène Cheynet 0692 23 59 89

communication@tco.re